

## 33. MAINTIEN D'UNE ACTIVITÉ UNIQUEMENT AGRICOLE

Ce que dit la promesse de bail :

Maintient d'une activité agricole de même nature avec droit de regard de l'exploitant éolien

Iberdrola: néant

Neoen: «le bailleur ne pourra pas exercer ou faire exercer une nouvelle activité » ref p13-6	
WPD: néant	

## En réalité, vous , propriétaire du terrain, devez aussi savoir :

- Certains promoteurs vous imposent de maintenir pendant 80 ans, toute la durée du bail, une activité agricole « de même nature » sur vos terrains.
- Dans ce cas le promoteur sera donc désormais le seul à pouvoir changer la nature de l'activité exercée en activité industrielle de production d'énergie renouvelable.
- Ce droit de regard permet ainsi au promoteur de s'assurer une possibilité ou réserve foncière pour un futur agrandissement du site éolien.